

# Bilan moral et rapport d'activités

## GEMPPI<sup>(1)</sup> du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 décembre 2009

GEMPPI 26 A, rue Espérandieu 13001 Marseille  
Groupe d'Etude des Mouvements de Pensée en vue de la Prévention de l'Individu  
Tél./fax 04 91 08 72 22 - Email : gempipi@wanadoo.fr

\*\*\*

Accueil du public à la Cité des associations de Marseille 93, La Canebière,  
Tous les mardis de 18h. à 19h.

\*\*\*

Permanence téléphonique : tous les jours, sauf dimanches et jours fériés :  
**04 91 08 72 22 et 06 76 01 94 95**

\*\*\*

Centre de documentation du GEMPPI : 06 76 01 94 95 (accueil sur rendez-vous)  
Site Internet : <http://www.gempipi.org>

---

### En résumé :

Cette année 2009 a été marquée par un **colloque national organisé le 3 octobre à l'hôpital de La Timone** par le GEMPPI dont l'envergure était inégalée, plus de **300 participants** étaient présents et **FR3 Méditerranée** a retransmis aux informations régionales de 19h du samedi 3 octobre l'interview du **Pr Marcel Rufo et de Pierre Le Coz**, qui étaient conférenciers.

Notre travail de sensibilisation du public sur les dérives sectaires au travers des médias ne s'est pas relâché non plus, ceci répondant à notre objectif principal : la prévention des dérives sectaires par l'information.

Le GEMPPI a dû répondre à plus de **1233 demandes d'aide et d'information en 2009**, impliquant globalement plus de **3600 contacts et actions** (Téléphone, Internet, rencontres, courriers), sans compter les **personnes mises en contact de nos actions et qui peuvent se compter en centaines de milliers cette année** (stand d'information, exposés dans des établissements d'enseignement et des institutions, impact des médias, à ce sujet voir le point 4 ci-dessous...)

Cette année a vu l'action du GEMPPI pour endiguer une forme de banalisation institutionnalisée de groupes sectaires (voir ci-dessous)

Cette année a été marquée aussi par le **fonctionnement de notre registre des signataires de notre charte des praticiens et acteurs du corps et de l'esprit** et qui nous permet dès lors de **réguler certaines professions affectées d'un fort entrisme sectaire** et de nombreuses dérives thérapeutiques spiritualistes. C'est une nouveauté en France recueillant l'intérêt de la Miviludes (Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires)

Avec cet outil, nous avons aussi eu l'occasion cette année d'accompagner sur le plan éthique et déontologique le **lancement d'une association pilote offrant des activités culturelles, de bien-être (ECBD 13)** et soutenue par le CG13 se proposant comme modèle dans ces domaines fort controversés. Ceci constituant

une offre alternative dénuée de tous les risques habituels de dérives sectaires liés au développement personnel (incluant souvent des thérapies non conventionnelles), principal vecteur actuel de dérives sectaires, dû au fait qu'il y a une forte demande de prestations de la population dans ce créneau.

### **Rappel de l'intérêt de notre charte :**

**Plus de garanties pour les usagers et éviter les amalgames injustifiés envers certains praticiens.**

Depuis ces dernières années, le phénomène sectaire s'est répandu dans le domaine de la santé et du bien-être, en particulier au travers de pratiques de soins non-conventionnels. De nombreuses victimes en ont appelé à la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) et aux associations de défense. **Non seulement nombre d'usagers de ces pratiques ont pâti de dérives sectaires et/ou thérapeutiques, mais aussi les praticiens et acteurs dans ce domaine qui avaient des comportements éthiques et raisonnables ont subi le contre coup de ces comportements déviants. Ils ont été souvent amalgamés à ceux de leurs confrères qui avaient des pratiques sectaires ou à risque.**

La charte des « Praticiens et acteurs du corps et de l'esprit » est maintenant ouverte aux signataires où qu'ils se trouvent. Elle se distingue de toutes les autres chartes ou codes de déontologie en ce que c'est une association extérieure à ces pratiques (le GEMPPPI) qui assure la régulation et tient le registre et qui de ce fait, ne peut être accusée de complaisance. **Elle permet d'offrir plus de garanties aux usagers et offre l'opportunité aux praticiens et acteurs du corps et de l'esprit qui refusent les mauvais comportements, de prendre des distances avec ceux de leurs confrères qui sont dans la dérive sectaire, voire thérapeutique.**

## **1) Visibilité, accessibilité et fonctionnement de notre association**

**Notre centre de documentation** en plein centre de Marseille, comportant un bureau équipé, une bibliothèque et des outils de communication et d'archivage ainsi que les instruments de lecture nécessaires (ordinateur, magnétoscope etc.), ainsi que le travail d'une salariée à mi-temps, nous ont permis cette année de continuer notre travail d'archivage et de classement de notre énorme documentation (plus de 1300 titres) permettant de rendre notre action d'information, d'aide et de prévention beaucoup plus précise et performante.

Ce centre de documentation, nous permet de réunir les membres de notre association sans contraintes d'horaires, afin de mener des travaux de réflexion interne, de rendre accessibles aux particuliers, étudiants et chercheurs qui en ont besoin les documents écrits et audio-visuels qui pourraient les aider ou les sensibiliser. Ces locaux nous permettent aussi de disposer d'un « studio » de tournage pour les différentes chaînes de télévision qui nous rencontrent assez régulièrement pour produire des émissions jouant un rôle préventif

**Notre site Internet : [www.gemppi.org](http://www.gemppi.org)** dont les nombreux appels téléphoniques et courriels de réaction et de questionnement indiquent un grand niveau d'intérêt de la part du public. Le GEMPPPI a par ailleurs une grande visibilité sur la « toile ». Il suffit de composer « GEMPPPI », « Défense des sectes » ou « Sectes » sur les moteurs de recherche habituels pour voir s'afficher de multiples références à notre association et la publication de ses différents travaux d'étude.

**Notre permanence d'accueil du public, tous les mardis à 18 h.** à la Cité des associations (93, La Canebière Marseille), a permis à des personnes cherchant des informations ou confrontées à une secte de venir nous rencontrer sans rendez-vous et sans obligation de divulguer leur nom et leurs coordonnées.

Le colloque que nous avons organisé le 4 octobre à l'hôpital de La Timone a permis de sensibiliser le public et les professionnels aux dérives sectaires dans le domaine de la santé, thème de prédilection des groupes à risque. (Voir chapitre 4 ci-après)

**Notre commission « Santé, éthique, idéologies » au sein de l'Espace Ethique Méditerranéen** (4) Hôpital de La Timone - Marseille, permet de sensibiliser au travers de publications d'articles dans la revue hospitalière spécialisée « Forum » (diffusée à 10000 exemplaires) et de conférences, les professionnels de santé sur les dérives liées à des médecines « non-conventionnelles », « holistiques » ou à des sectes guérisseuses ou en opposition avec la science et l'éthique.

**Un engagement au niveau européen :** Le président du GEMPPI est trésorier de la FECRIS, Fédération Européenne des Centres de Recherche et d'Information sur le Sectarisme (2), ONG auprès de l'ONU (ECOSOC) et auprès du Conseil de l'Europe (statut participatif), à laquelle seules 3 associations françaises sont fédérées, dont le GEMPPI. Le siège social de la FECRIS est situé dans le centre de documentation du GEMPPI à Marseille

**Le GEMPPI est mentionné et recommandé dans le dernier rapport (2008) de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) pages 65 et 199. La Documentation française, 2009.**

#### **Partenariat.**

- Le GEMPPI est un mouvement associé au CCMM-Centre Roger Ikor (5)
- Membre de la FECRIS (2)
- Membre de la Fédération des Amis de l'Instruction Laïque (FAIL)
- La commission « Santé, éthique, idéologies » pilotée par le GEMPPI est membre de l'Espace Ethique Méditerranéen – Hôpital de La Timone, Marseille. (4)

## **2) Publications et interventions dans les médias audiovisuels**

#### **L'édition des 4 bulletins trimestriels d'information et de prévention sur les sectes : "Découvertes sur les sectes et religions"**

Notre trimestriel est diffusé en moyenne de 100 et 400 exemplaires à chaque parution (selon le thème), sur support papier et à environ 200 exemplaires sur support Internet.

#### **Les articles parus dans la revue *Forum* de l'Espace Ethique Méditerranéen.**

Cette revue est publiée à 10000 exemplaires par l'Espace Ethique Méditerranéen (hôpital de La Timone – Marseille), à destination des professionnels de santé. La commission « Santé, éthique, idéologies » pilotée par le GEMPPI y publie un article à chaque parution. Ces articles sont aussi publiés sur le site Internet de l'Espace Ethique méditerranéen : [www.medethique.com](http://www.medethique.com)

**Les différents articles parus dans la presse et mentionnant le GEMPPI et certaines interventions dans les médias. Voir ci-après au chap. 4**

## **3) Les tendances et évolutions**

En plus des actions ponctuelles menées (voir ci-après chap. 4), **plus de 1200 (1233) demandes d'aide et d'informations nous ont été adressées en un an.** (80% de ces demandes provenaient de la région PACA, dont 90% des Bouches du Rhône, dont 70% de la ville de Marseille)

Il nous a fallu conseiller et répondre aux demandes d'informations de différents services de l'Etat, des communes, des chaînes de télévision, des radios nationales et locales, des journalistes et de nombreux particuliers.

Nous avons reçu ces demandes par Internet, par téléphone, par courrier et y avons répondu par les mêmes moyens, ainsi qu'au travers d'entretiens. (Voir statistiques GEMPPPI 2009)

Les thèmes abordés ont été multiples. Ceci provient de « l'émiettement » du phénomène sectaire. Les questions posées ou les demandes d'aide indiquent un regain de l'activité des grandes sectes répertoriées comme telles dans les rapports parlementaires et nous notons aussi une tendance à des banalisations institutionnelles inquiétantes concernant les promoteurs de pratiques à fort risques de dérives sectaires dans les domaines de la santé holistique, du bien-être et de la formation, au travers de groupuscules associatifs, de centres de formation douteux et de cabinets psychothérapeutiques non conventionnels. Ces tendances se confirmant, le GEMPPPI propose pour y faire face l'utilisation de sa charte des « Praticiens et acteurs du corps et de l'esprit » et va sensibiliser les publics les plus concernés au travers de son colloque national projeté le 2 octobre 2010 à l'Espace Ethique Méditerranéen - hôpital de La Timone – Marseille.

**Culture, humanisme.** Cette année encore, l'intense activité de certains groupes répertoriés comme sectes par nos parlementaires ou ayant des attitudes déloyales ou des activités dommageables est à signaler. La tendance pour nombre de ces groupes est à l'affichage de façades culturelle, humanitaire, et/ou humaniste, telles que des marches pour la paix, leur coûtant peu financièrement mais leur rapportant beaucoup en publicité et en termes d'image. La méthode ayant pour effet de banaliser le groupe et de créer des contacts avec le public et de séduire les autorités.

#### **Un exemple pour illustrer cette banalisation institutionnalisée de certaines sectes**

Nous avons réagi fin 2009 dans les médias lorsque le maire d'une commune des Bouches-du-Rhône, faisant l'économie de tout principe de précaution, a organisé la fête de Noël des agents municipaux et des élus dans les locaux d'une secte internationale, répertoriée comme telle par plusieurs rapports parlementaires et connue pour faire un prosélytisme intensif.

## **Les procès, même gagnés, nous affaiblissent financièrement**

**Tenir le cap, malgré les entraves à notre liberté d'expression.** Il devient de plus en plus difficile d'exercer notre droit d'exprimer nos opinions pour prévenir le public des dangers qui le guette, car les groupes sectaires ou les maîtres à penser déloyaux intentent aussitôt des poursuites judiciaires. Ils ont d'énormes moyens financiers et humains, ce qui n'est pas notre cas. Notre action s'en trouve ralentie car il faut consacrer du temps à faire face aux entraves judiciaires que nous opposent ces groupes. Nous avons gagné 2 procès en dernière instance cette année, sans pouvoir être remboursés de nos frais juridiques, suite aux condamnations, car le groupe sectaire en question est insaisissable, s'étant replié sur le Mexique, ce qui nous fragilise financièrement.

**Pour répondre à cette demande croissante** d'informations, de prévention et d'aide, nous nous appuyons quotidiennement sur notre documentation, qui s'enrichit régulièrement de pièces fournies par tous nos correspondants ou délégués (à Nantes, Paris, Lille, Lyon, Rennes, Toulon et dans le Limousin) qui jouent un rôle d'observateur dans leurs régions respectives, ainsi que sur le soutien de bénévoles qualifiés dans certains domaines utiles à nos buts (Médecine, psychologie, philosophie, droit). Les messages de remerciements ou d'encouragement que nous recevons de certaines personnes que nous avons aidées ou

informées, détournées de groupes à risques et l'intérêt exprimé d'organismes officiels ou représentatifs pour nos publications ou notre action nous incitent à persévérer avec confiance. Notre association bénéficie d'une audience et d'une reconnaissance nationales de son travail et de ses analyses. Des spécialistes reconnus de ces questions ne manquent pas de citer nos travaux, et nos coordonnées. A ce propos, le GEMPPI est mentionné dans le dernier rapport de la Miviludes (3) et dans le rapport parlementaire sur les enfants et les sectes de décembre 2007.

**Des documents audio-visuels** éducatifs et informatifs (supports CDROM et cassette) sont en cours de réalisation.

**Nous avons des délégations** dans les Alpes de Haute Provence, dans le Var, dans le Nord, en Ile de France et à Nantes afin de sous-traiter certains de nos travaux dans ces régions et d'y observer le phénomène sectaire.

#### **4) Quelques faits et actions ponctuelles menés par le GEMPPI<sup>(1)</sup> en 2009, illustrant son action**

**14 janvier.** Participation du président du GEMPPI au Conseil départemental de prévention de la délinquance, d'aide aux victimes et de lutte contre la drogue et les dérives sectaires et les violences faites aux femmes. Préfecture du Vaucluse, journée de travail. *60 participants*

**29 janvier.** Participation du président du GEMPPI à la réunion des responsables de commissions de l'Espace Ethique Méditerranéen, hôpital de la Timone-Marseille pour la commission « Santé, éthique, idéologies », pilotée par le GEMPPI. Elaboration du programme de l'Espace Ethique Méditerranéen pour l'année.

**30 janvier.** Représentation du GEMPPI par son président au Conseil d'administration du Centre contre les manipulations mentales (CCMM) à Paris, dans l'objectif de donner une audience nationale à nos problèmes locaux.

**21 février.** Assemblée générale du GEMPPI.

**Février 2009.** Article de la Commission Santé Ethique Idéologies pilotée par le GEMPPI dans La revue Forum n°16 de l'Espace Ethique Méditerranéen (diffusée à plus de 10000 exemplaires) <http://www.ap-hm.fr/ethiq/fr/site/accueil.asp>

**7 mars 2009.** Le président du GEMPPI interviewé dans LA PROVENCE « Médecines douces : attention aux charlatans », en première page et page 5 (entière)

**15 mars.** Le GEMPPI et ses initiatives mentionnées sur Chérie-FM. France Bleue Provence

**24 Mars à 18h.** Le président du GEMPPI participe à la réunion des responsables de commission de l'Espace Ethique Méditerranéen, préparation séminaire du 20 novembre « Ethique du soin et multiculturalisme »

**2 avril. 19h50 FR3, journal informations régionales,** enquête sur le DVD du CCDH (Scientologie) contre la psychiatrie et distribué aux médecins généralistes des BdR. Reportage fait à l'instigation du GEMPPI et sur la base de sa documentation et de l'interview de son président. Interview d'un médecin ayant reçu ce DVD, d'un psychiatre et de l'Ordre national des médecins. Interview du président du GEMPPI.

**Avril.** Le GEMPPI apparaît dans le rapport 2008 de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires pages 65 et 199 (publié en 2009).

**13 avril.** 15h30. Le président du GEMPPI est intervenu à l'invitation de la DRTCFP (Direction régionale du travail et du contrôle de la formation professionnelle) à la préfecture des BdR, afin de sensibiliser l'ensemble des organismes financeurs de la formation professionnelle aux dérives sectaires et notamment aux techniques d'approche et de manipulation qu'elles utilisent. Notre objectif est de les inciter à mettre en place des mécanismes d'alerte et de détection du risque sectaire afin d'optimiser la gestion des fonds de la formation professionnelle. *90 personnes étaient présentes.*

**15 et 16 Mai.** Le GEMPPI est représenté par son président au colloque international de St Petersburg (Russie) organisé par la Fédération européenne des centres de recherche et d'information sur le sectarisme (FECRIS).

**17 Mai.** Intervention du président du GEMPPI au Conseil d'Administration et à l'Assemblée générale de la FECRIS à St Petersburg en sa qualité de trésorier.

**20 mai.** Interview du président du GEMPPI sur SUD RADIO en direct de 13h10 à 13h30 au sujet du rapport annuel de la Miviludes et des témoins de Jéhovah

**25 mai.** Article mentionnant la position du GEMPPI au sujet de la Nouvelle Acropole dans LA TRIBUNE DU SUD

**24 juin.** Conseil d'Administration du GEMPPI

**24 août.** Le président du GEMPPI interrogé par La Provence au sujet de Marseille capitale européenne de la lutte contre les dérives sectaires, le siège social de la FECRIS étant à Marseille.

**25 mai.** Le président du GEMPPI interviewé sur le plateau de LCM (La chaîne marseillaise) au sujet de l'Eglise de Scientologie (Notre région comporte 3 centres ayant pignon sur rue)

**13 septembre.** Le GEMPPI a tenu un stand toute la journée au parc Borely à l'occasion de la fête des associations organisée par la Cité des associations de Marseille. Plus de 300 personnes ont visité notre stand.

**14 septembre.** Information spécifique sur les dérives sectaires par le président du GEMPPI auprès d'une classe préparatoire des éducateurs et assistantes sociales au lycée St Joseph 62, rue des Lices à Avignon. (60 participants)

**Septembre 2007.** Publication d'un article sur le GEMPPI dans la revue municipale de la Cité des associations de la Ville de Marseille « Le petit repère »

**24 septembre.** Le président du GEMPPI interviewé sur LCM (La chaîne marseillaise) au sujet de l'agrément des « Mormons » au titre des avantages fiscaux liés aux associations culturelles. Une banalisation et une présentation des faits dans les médias erronées et dommageable à l'entendement de nos concitoyens.

**25 septembre.** Le président du GEMPPI expose les objectifs et le programme du colloque national sur les sectes du 3 octobre 2009 à l'hôpital de La Timone sur Radio Dialogue (89,6 FM) à 17h.

**25 septembre.** Article dans *La Provence* annonçant le colloque national du GEMPPI du 3 octobre à l'hôpital de La Timone Marseille.

**26 septembre.** Retransmission de l'émission de Radio Dialogue où le président du GEMPPI expose les objectifs et le programme du colloque national sur les sectes du 3 octobre 2009 à l'hôpital de La Timone.

**26 septembre.** Représentation du GEMPPI par son président au Conseil d'administration du Centre contre les manipulations mentales (CCMM) à Paris, dans l'objectif de donner une audience nationale à nos problèmes locaux.

**2 octobre.** Article dans *La Provence* annonçant le colloque national du GEMPPI du 3 octobre à l'hôpital de La Timone Marseille.

**3 octobre.** Article sur les sectes et interview du président du GEMPPI, en première page de *La Marseillaise* et 2 pages intérieures complètes.

### **3 octobre. Colloque national organisé par le GEMPPI**

**THEME : « Des praticiens et acteurs du corps et de l'esprit ont décidé de se distinguer des sectes »**

Pour des raisons d'efficacité de communication, nous avons émis une affiche et annoncé ce colloque sous le titre :

#### **« Médecines parallèles et risques sectaires »**

Sans changer le contenu du programme initial.

Lieu : l'amphithéâtre HA1 - Hôpital adultes de La Timone 264, rue St Pierre 13005 Marseille

Avec le professeur **Marcel Rufo**, pédopsychiatre, **Pierre Le Coz**, philosophe, vice président du Comité national d'Ethique, **Françoise Chalmeau** de la Miviludes, **Richard Monvoisin** de l'Université de Grenoble et **Elisabeth Munro**, de l'ECBD 13, psychologue.

**Nombre de participants : 300**

#### **Impact médiatique :**

**-Radio Dialogue et Radio Galère**

**-France 3 Méditerranée** (le reportage est passé aux informations régionales de 19h le 3 octobre)

Le colloque et sa problématique ont fait l'objet de la **première page du journal la Marseillaise** (du 3 octobre), ainsi que 2 pages à l'intérieur et fera certainement l'objet d'un article dans le **Quotidien du médecin** et dans **Infirmière magazine** » et dans la revue **Forum** n°17 (et probablement la suivante) diffusée à 10000 exemplaires par l'Espace Ethique Méditerranéen principalement aux professionnels de santé.

Il y a eu aussi une interview du président du GEMPPI sur Radio Galère et une autre émission à ce sujet sur Radio Dialogue

Le journal **FR3 Méditerranée** du 3 octobre 19h a passé un reportage sur notre colloque et la question des sectes massivement infiltrées dans le secteur de la santé, avec Pierre Le Coz comme défenseur de notre position protectrice en faveur de nos concitoyens contre les dérives sectaires émanant de pseudo-médecines. Le Pr Marcel Rufo s'est montré ouvert à certaines de ces médecines non conventionnelles (la sophrologie) dans le cadre particulier et sous le contrôle de sa structure de soins aux adolescents, notamment anorexiques, voir :

[http://jt.france3.fr/regions/popup.php?id=b13a\\_1920&video\\_number=0](http://jt.france3.fr/regions/popup.php?id=b13a_1920&video_number=0)

#### **Organisateur :**

Le GEMPPI – Groupe d'Etude des mouvements de Pensée en vue de la Protection de l'Individu

### **Partenaires et soutiens :**

Le Conseil Général des Bouches du Rhône, l'Espace Ethique Méditerranéen, l'Assistance publique Hôpitaux de Marseille (AP-HM), l'UDAF (Union départementale des associations familiales), le CEREM (Centre d'Etude et de Recherche en Ethique Médicale)

### **Remerciements**

Aux conférenciers qui ont offert gracieusement leur prestation :

- à Françoise Chalmeau de la Mission Interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires
- à Pierre Le Coz, Philosophe, vice-président du Comité National d'Ethique
- au Pr. Marcel Rufo, pédopsychiatre, chef de services de l'unité de soins adolescents « Espace Arthur »
- à Richard Monvoisin, de l'Observatoire Zététique
- à Corinne Ignesti employée de l'Espace Ethique Méditerranéen, aide logistique
- aux bénévoles du GEMPPI
- au Conseil Général des Bouches du Rhône qui a offert son soutien financier
- à l'Assistance publique Hôpitaux de Marseille (AP-HM), qui a mis gracieusement l'amphithéâtre de la faculté (300 places) à notre disposition ainsi que son personnel.
- à l'Espace Ethique Méditerranéen qui a assuré la promotion de la manifestation au sein de l'hôpital et des étudiants de la faculté de médecine

### **Organismes représentés et participants s'étant fait connaître:**

- Un ex-parlementaire ayant fait parti des commissions de travail sur les sectes au parlement : Maître Daniel Picotin (Bordeaux)
- La Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes)
- L'Ordre national des médecins,
- L'Ordre des kinésithérapeutes
- La FECRIS (Le Dr Jacques Richard ex président et président d'honneur de la FECRIS, ONG auprès du Conseil de l'Europe et de l'ONU, le GEMPPI en est membre)
- L'UDAF (Union départementale des associations familiales)
- La Ligue des Droits de l'Homme de Marseille Centre,
- L'Observatoire zététique, (traitant des pseudo- sciences)
- Le Cercle zététique Languedoc Roussillon.
- L'AVREF, (traitant de certaines dérives au sein de communautés catholiques marginales)
- Secticide Verdun,
- AFSI - alerte faux souvenirs induits,
- Le Réseau parental, (association aidant les parents séparés de leurs enfants à cause d'es sectes)
- Le CCMM (Centre contre les manipulations mentales), Lyon et Val de Loire,
- L' ADFI Lyon,
- GEMPPIVAR,
- Pastorale nouvelles croyances et dérives sectaires, Toulouse et Montpellier (Eglise catholique)
- Alma 13,
- Radio Dialogue,
- France3 Méditerranée
- Et sans doute d'autres participants que nous avons oubliés

**Les actes du colloque seront publiés dans le prochain bulletin du GEMPPI en janvier 2010**

**3 octobre.** Interview du président du GEMPPI par Radio Galère au sujet du colloque du 3 octobre et de l'affaire de la non dissolution de l'Eglise de Scientologie.

**Octobre 2009.** La lettre mensuelle de la Miviludes mentionne sa participation au colloque du GEMPPI du 3 octobre

**Octobre 2009.** Article dans le quotidien du Médecin au sujet du colloque organisé par le GEMPPI à l'hôpital de La Timone le 3 octobre (voir ci-dessus)

**6 octobre.** Exposé débat au local du GEMPPI, avec Audrey Serou, sur le thème : attention aux gourous autour de nous. 20 participants



**29 octobre.** Le GEMPPPI invité par la Ligue des Droits de l'Homme Marseille-Centre à faire une conférence/débat sur le thème : Des sectes qui n'en ont pas l'air. 15, rue Grignan 13006 Marseille. 70 participants.

**5 novembre.** Le GEMPPPI interviewé sur Radio RAJE (90,3 FM à Avignon et 102,5 FM sur Arles et Nîmes) au sujet de la situation des sectes en France. Editions de 9h et 18h

**12 novembre.** Exposé spécifique sur les risques sectaires du président du GEMPPPI pour une classe d'étudiants éducateurs spécialisés à l'IRTS 20, Bd des Salyens 13008 Marseille. 20 participants.

**20 novembre.** Conférence de Catherine Lefèvre, professeure d'histoire, membre du GEMPPPI, au séminaire des commissions de l'Espace Ethique Méditerranéen (hôpital de La Timone Marseille) sur le thème *Ethique des soins et multiculturalisme*. Elle a défendu la nécessité de protéger les institutions publiques de soins des sectes notamment en appliquant les principes de laïcité. 120 participants.

**26 novembre.** Participation du GEMPPPI au colloque de la Miviludes à l'Hôtel de ville de Lyon (300 participants, avec notamment la participation du Secrétaire d'Etat à la justice et de Georges Fenech). Invitation du président du GEMPPPI à se joindre à une sélection d'invités permettant de tisser des relations utiles pendant le lunch.

**3 décembre.** Le GEMPPPI a accueilli l'association ECBD 13, et balisé en matière de dérives sectaires, la conférence d'Elisabeth Munro sur le stress, dans les locaux du GEMPPPI. 25 participants.

**17 décembre.** Article dans la PROVENCE où le président du GEMPPPI est interrogé sur le cas d'un maire des Bouches-du-Rhône ayant organisé la fête de Noël des employés municipaux et des élus dans les locaux d'une secte recruteuse internationale.

## **RAPPORT D'ACTIVITE 2009 de notre délégué du Nord (59)**

### **PRINCIPALES DOCUMENTATIONS FOURNIES ET INTERVENTIONS PRIVEES DIVERSES par notre délégué**

#### **-Traitement de cas relatifs aux témoins de Jéhovah ou élaboration de dossiers :**

- a) Témoignage de Barbara ANDERSON (Pédophilie au sein des TJ)
- b) Lettre à tous les collègues d'anciens des témoins de Jéhovah Belges du 01/08/95 (Obligation de non dénonciation des faits aux autorités)
- c) Gravure d'un CD : 2<sup>ème</sup> ouvrage de R. FRANZ « A la recherche de la Liberté Chrétienne »
- d) Lettre ouverte de Bill BOWEN à Guy CANONICI, responsables témoins de Jéhovah
- e) Enregistrement de 2 ouvrages sur CD :  
A la recherche de la Liberté Chrétienne de R. FRANZ  
Les Temps des Gentils reconsidérés de Carl Olof JONSSON  
+ Vidéo : Devoir d'Enquête – RTBF La Une du 23/09/09 sur les Témoins de Jéhovah
- f) CD : 1<sup>er</sup> ouvrage de R. FRANZ « Crise de Conscience »
- g) Rédaction de divers documents en mars, avril, mai et juin pour une aide juridictionnelle auprès de la Cour de Cassation et courriers auprès des avoués et avocats de l'intéressé, en conflit dans une affaire familiale avec des TJ

#### **-Renseignements divers sur ECKANKAR**

**-Affaire LEROUX – Arrêt CE du 01/02/85**

**-Informations sur la NEW KADAMPA TRADITION**

**-Vidéo : TOM CRUISE ET LA SCIENTOLOGIE – FRANCE 2**

-REIKI

-Aide relative à des problèmes familiaux concernant une affaire de spiritisme

## Statistiques 2009

Nous avons enregistré cette année du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, plus de 1200 demandes d'aide et d'information dont :

- a) Près de 50 % environ par téléphone
- b) Près de 50% par le biais d'Internet

Le nombre d'entretiens à notre permanence d'accueil s'élève à une trentaine de visites par an et les demandes d'aide et d'information par courrier se font de plus en plus rares.

85% de ces demandes provenaient de la région PACA

Dont 90% des Bouches du Rhône, dont 70% de la ville de Marseille

De ce nombre (certaines cumulant 2 ou 3 des catégories mentionnées ci-dessous):

**40%** concernaient des mouvements ou acteurs dont l'influence est connue pour induire des problèmes familiaux (ruptures, divorces...), gardes d'enfants dans le cadre de divorces, d'éducation, (endoctrinement, rigueur excessive, problèmes scolaires etc....)

**45%** dont l'enseignement et les pratiques présentaient des risques pour la santé

**35%** avaient des pratiques de conditionnement mental assez évidentes, des doctrines extrémistes

**10%** représentait un risque pour l'évolution professionnelle

**10%** laissaient craindre des ponctions d'argent exorbitantes ou des problèmes professionnels.

**30%** des demandes d'aide et d'informations restantes portaient sur des questions diverses ou groupes non identifiés : listes des sectes des rapports parlementaires, dossiers de fond, thèmes spécialisés, statistiques etc.

## Statistiques 2009 GEMPPI

(Version abrégée)

**1233 demandes d'aide et d'information**

**Du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2009**

**Demandes d'aides et d'informations reçue en 2008 au GEMPPI, par téléphone, courrier, email, et à notre permanence d'accueil : 1233**

**Soit, plus de 3600 actions à destination du public (hors conférences et actions médiatiques)**

En effet, chaque demande différente, mentionnée ci-dessous, a nécessité en moyenne 3 interventions ou contacts, par courriels, téléphone, courriers ou entretiens. La plupart de ces demandes vont être accompagnées d'avis et/ou de dossiers d'informations.

**Chaque avis ou document que nous procurons aux demandeurs est éprouvée par une étude et une analyse sérieuses car notre responsabilité peut être engagée.**

**Ceci nécessite de notre part d'avoir une solide documentation et d'effectuer un lourd travail d'analyse de documents émanant de groupes à dérives sectaires, de témoignages et parfois de proposer des expertises juridiques ou autre.**

Les organisations, individus ou thèmes mentionnés ci-dessous, pour lesquels le GEMPPI a été sollicité, ne sont pas tous des gourous, mouvements ou pratiques sectaires. Ceci indique simplement que le GEMPPI a été sollicité à leur sujet. Les chiffres, placés après chaque nom, indiquent le nombre de demandes reçues.

### **Les demandeurs :**

Particuliers et familles dont un proche s'est engagé dans un mouvement sectaire ou ayant un comportement pouvant le laisser penser, TV, radios, avocats (principalement dans le cadre de garde d'enfants dans les procédures de divorce), demandes de dossiers, demande d'analyse et d'avis sur des documents ou des groupes, étudiants, collégiens, lycéens, chercheurs, services sociaux, mairies, administrations, organismes d'Etat, entreprises...

La publication de certains documents originaux (Reiki, FMS, Kryeon...) et leur diffusion sur Internet, nous ont attiré beaucoup de demandes, de même nos déclarations dans des journaux, radios et chaînes TV aussi.

Les questions se présentent souvent sous cette forme : est-ce que monsieur... ou le docteur Untel est dans une secte ? Est-ce une secte, y a-t-il un danger pour moi à m'engager dans tel groupe ou formation ?

Les demandeurs sont le plus souvent des proches d'adeptes de sectes ou des victimes de pratiques douteuses, ils nous questionnent de préférence le plus souvent parce que nous avons comme une sorte de spécialisation en matière de sectes et de santé. La commission « Santé, éthique, idéologies » que nous pilotons apparaît sur le site Internet et la revue Forum de l'Espace Ethique Méditerranéen - Hôpital de La Timone, Marseille et certaines de nos publications dans ce domaine correspondent particulièrement aux besoins provoqués par le marché des sectes actuel.

Nous créons aussi des événements (colloques nationaux...) pour sensibiliser certains secteurs sociaux (soignants Etc.)

### **Localisation des demandes**

La plupart des demandes proviennent de la région PACA, dont une majorité des Bouches du Rhône. Mais l'impact des médias nationaux (TV, journaux) et d'Internet fait que nous recevons aussi des demandes de toute la France et parfois du monde entier et aussi de plusieurs pays européens, en raison de l'investissement du GEMPPI à la Fédération Européenne des Centres de Recherche et d'Information sur le Sectarisme ([www.fecris.org](http://www.fecris.org)), ONG auprès de l'ONU (ECOSOC) et OING à statut participatif au Conseil de l'Europe (Le siège social de cette association européenne se trouve dans les locaux du centre de documentation du GEMPPI 26A, rue Espérandieu 13001 Marseille)

## **Tendances**

-30% environ des demandes qui nous sont faites portent sur des pratiques ou groupes de type religieux

-55% environ des cas pour lesquels nous sommes sollicités concernent des groupes ou praticiens dont l'activité principale affichée est la santé, la thérapie holistique, la formation, le mieux être, la psychothérapie, le développement personnel

-15 % portaient sur des questions diverses

### **1) Aides techniques demandées au GEMPPI : (Total : 213)**

-Infos sur la législation, attestations, témoignages, contacts, mise en relation avec avocats, médecins, associations, Etc., disparitions de personnes, conseils, liste sectes, rapports parlementaires, documents externes au GEMPPI, statistiques sur les sectes, ETC. (Sous total : 46)

-GEMPPI et documents édités par le GEMPPI (Sous total : 35)

-Demandes d'informations et de documents de collégiens, lycéens, universitaires (Sous total : 45)

-Demandes d'informations, de documents, de statistiques pour organismes privés et publics et journalistes (Sous total : 13)

-Demandes d'informations et services de journalistes TV, radio et presse écrite (Sous total : 49)

-Charte des praticiens et acteurs du corps et de l'esprit (Sous total : 25)

## 2) Type religieux ou pseudo religieux. (Total : 312)

- a) Groupes d'inspiration ou de type catholique ou orthodoxe :  
(Sous total : 56)
- b) Groupes d'inspiration ou de type protestant : (Sous total : 126)
- c) Autres groupes d'inspiration ou de type monothéiste : (Sous total : 5)
- d) Satanisme et dérivés, Gothisme, culture black metal,... : (Sous total : 6)
- e) Groupe orientalistes : (Sous total : 114)
- f) F) Groupes d'inspiration islamique (Sous total : 5)

## 3) New age, ésotérisme, parapsychologie, santé holistique, médecines parallèles, bien être, développement personnel. (Total : 599)

- a) Occultisme, new age, syncrétisme, gnose, ésotérisme : (Sous total : 97)
- b) Groupes ou praticiens dont l'activité principale affichée est la santé, la thérapie holistique, la formation, le mieux être, la psychothérapie, le développement personnel : (Sous total : 502)

## 4) Divers. (Total : 109)

- a) Alternatifs et politiques : (Sous total : 18)
- b) Groupes et thèmes divers par ordre alphabétique : (Sous total : 91)

- 
- 1) GEMPPPI : Groupe d'Etude des Mouvements de Pensée en vue de la prévention de l'Individu
  - 2) FECRIS : Fédération Européenne des Centres de Recherche et d'Information sur le Sectarisme ([www.fecris.org](http://www.fecris.org)) – Statut d'ONG auprès de Conseil de l'Europe. Le GEMPPPI est membre de cette fédération européenne.
  - 3) MIVILUDES : Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires. Elle dépend du Premier ministre Français. Elle a succédé à la MILS (Mission interministérielle de lutte contre les sectes)
  - 4) l'Espace Ethique Méditerranéen (EEM) - Hôpital de La Timone, Marseille. Sous le patronage du Pr. Mattei - ([www.medethique.com](http://www.medethique.com)),
  - 5) CCMM-Centre Roger Ikor. Centre de documentation, d'éducation et d'action Contre les Manipulations Mentales. 3, rue Lespagnol 75020 Paris. Association agréée par le ministère de l'Education nationale.

Le 01.01.2010

Le président, Didier Pachoud



Le trésorier, Hubert Stoupan

